

<https://chat.mistral.ai/chat>

2025-06-03 par Jean Ricodeau

Segpa, Ulis,

MDPH pour prise en charge

RPE Ressources Pédagogiques pour les Enseignants

Question

Bonjour Le Chat, **face à des enfants de Cm2 très en retard**, que pouvez me dire sur les segpa, les Ulis, les MDPH, et les PRE Programmes de Ressources pour les Enseignants ?

Réponse

Les SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), et les PRE (Programmes de Ressources pour les Enseignants) sont des dispositifs et structures en France visant à aider les élèves en difficulté ou en situation de handicap.

SEGPA

Les SEGPA sont des structures qui accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes. Elles sont intégrées dans les collèges et proposent un enseignement adapté qui combine des matières générales et une initiation aux métiers de l'artisanat.

ULIS

Les ULIS sont des dispositifs qui permettent l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Elles sont présentes dans les écoles, collèges et lycées et offrent un enseignement adapté aux besoins spécifiques des élèves, tout en favorisant leur inclusion dans les classes ordinaires.

MDPH

Les MDPH sont des organismes départementaux qui ont pour mission d'informer, d'accompagner et d'aider les personnes handicapées et leurs familles. Elles évaluent les besoins et attribuent des aides financières, humaines et techniques.

PRE (Programmes de Ressources pour les Enseignants)

Les PRE sont des programmes ou des ensembles de ressources pédagogiques mis à disposition des enseignants pour les aider à adapter leur enseignement aux besoins spécifiques des élèves en difficulté. Ces ressources peuvent inclure des guides, des outils pédagogiques, des formations, etc.

Pour des enfants de CM2 très en retard, il est important de collaborer avec les enseignants, les équipes éducatives et les familles pour évaluer les besoins spécifiques de chaque enfant et déterminer le dispositif le plus adapté. Les MDPH peuvent également être sollicitées pour une évaluation plus approfondie si un handicap est suspecté.

Si vous souhaitez des informations plus détaillées ou des ressources spécifiques, je peux effectuer une recherche sur le web pour obtenir des informations à jour. Voulez-vous que je fasse cela ?

Question

Parmi ces structures, les Mairies (avec un correspondant Enseignement) peuvent-elles jouer un rôle constructif pour des élèves en difficulté en fin de cm2 ?

Réponse

Les mairies peuvent effectivement jouer un rôle constructif pour soutenir les élèves en difficulté, notamment en fin de CM2. Bien que leur rôle ne soit pas aussi directement lié à l'enseignement adapté comme les SEGPA, ULIS ou MDPH, elles peuvent contribuer de plusieurs manières :

1. **Coordination Locale** : Les mairies peuvent faciliter la coordination entre les écoles, les familles et les autres services locaux pour assurer un suivi cohérent des élèves en difficulté.
2. **Activités Périscolaires** : Elles peuvent organiser des activités périscolaires qui renforcent les compétences de base (lecture, écriture, mathématiques) de manière ludique et engageante.
3. **Soutien aux Familles** : Les mairies peuvent offrir un soutien aux familles, par exemple en les informant sur les dispositifs d'aide disponibles et en les aidant à naviguer dans les démarches administratives.

4. **Médiation** : Un correspondant enseignement à la mairie peut servir de médiateur entre les écoles et les familles, aidant à résoudre les problèmes et à mettre en place des solutions adaptées.
5. **Ressources Supplémentaires** : Certaines mairies mettent à disposition des ressources supplémentaires, comme des bibliothèques, des centres de loisirs ou des espaces d'étude, qui peuvent bénéficier aux élèves en difficulté.
6. **Partenariats** : Les mairies peuvent établir des partenariats avec des associations locales ou des entreprises pour offrir des programmes de mentorat ou des stages qui aident les élèves à découvrir différents métiers et à renforcer leur motivation scolaire.

En travaillant en collaboration avec les écoles et les autres institutions, les mairies peuvent donc apporter un soutien complémentaire précieux pour les élèves en difficulté.